

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

NEUVIÈME ANNÉE N°1023 DU 22 AVRIL 2014

1801/2014 : 213^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

BONNE SEMAINE

LA PENSÉE DE LA SEMAINE

«L'être humain a deux grands problèmes : le premier est de savoir quand commencer, le second est de savoir quand s'arrêter».

PAULO COELHO

2014

ANNÉE DES CHÔMEURS ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE

**LA FAILLITE
DU MODÈLE
ÉCONOMIQUE
DÉPARTEMENTAL**

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 11

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 20

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 22

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 23

L'AGENDA page 23

Nombre de pages :26

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila ; wesleyAminata.**

SUIVEZ NOUS SUR : **LE WEB ; FACEBOOK ; TWITTER.**

LA FAILLITE DU MODÈLE ÉCONOMIQUE DÉPARTEMENTAL

Alors que les performances économiques de la Guadeloupe se résument à la multiplication de commerces et de zones commerciales, au maintien d'un chômage structurel qui illustre un gaspillage sans précédent de nos ressources humaines et à la multiplication de routes pour satisfaire les automobilistes et les voitures dont le nombre croît d'une manière exponentielle, le moment est venu de regarder la réalité en face. Si nous en sommes arrivés à cette déliquescence c'est en réalité la conséquence d'un modèle économique fondé sur la transformation de notre pays en zone de consommation de produits venant de l'extérieur. Malheureusement un tel modèle vit de déséquilibres qu'il est de bon ton de dénoncer même dans les milieux conservateurs socialistes et libéraux de l'ordre colonial. Ce système génère quasi automatiquement des déséquilibres commerciaux, financiers et de l'emploi. Cependant, une économie a besoin de production pour vivre durablement. Elle a aussi besoin pour continuer de l'assistance sociale pour tenter d'apaiser les tensions en distribuant de l'argent à ceux qui ne peuvent pas travailler pour qu'ils puissent consommer. Or la notre ne peut produire que marginalement et donc crée peu d'emplois. De plus le démantèlement de la protection sociale fragilise considérablement le système. Il faut donc remplacer ce modèle en élaborant un nouveau paradigme économique dont l'un des piliers est la production de biens et de services. Cependant la Guadeloupe étant trop petite pour générer une économie de l'offre performante et durable il faut simultanément construire un territoire qui sera la caraïbe et l'Amérique latine dont l'intégration doit s'accélérer.

AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LA FRANCE SE RETROUVE SUR UNE VOIE DE GARAGE

Depuis que DENIS KESSLER préside le groupe Scor, le cinquième réassureur mondial, on aurait pu penser que l'ancien n° 2 du Medef avait pris ses distances avec le débat public. Pourtant, ce surdiplômé n'a rien perdu de son mordant. Toujours aussi pédagogue, Denis Kessler, le plus intello des patrons, dresse un bilan de l'exécutif accablant. Quelques passages :

« François Hollande a pris ses fonctions sans avoir porté au préalable un véritable intérêt au monde. Il souffre d'ethnocentrisme. Il me semble difficile de définir le destin du pays sans penser son intégration au sein de l'Europe et son articulation avec le reste du monde. De même qu'une entreprise observe sans cesse ses concurrents, un pays doit comparer sa justice, son système éducatif, ses services publics, sa protection sociale, son système fiscal à ce qui se fait à l'étranger. Il est indispensable de comprendre le monde et de s'inspirer des expériences réussies ailleurs, plutôt que de défendre l'idée d'une "exception française". La France a longtemps été porteuse de valeurs universelles, elle invoque désormais, à tort, ses particularismes. Un modèle français qui n'inspire plus personne n'est plus... un modèle. En se prétendant différent, on a justifié tous les renoncements. On a préféré décrocher le wagon de la France du train du monde, qui roule de plus en plus vite, et nous nous retrouvons désormais sur une voie de garage... Je préfère le mondialisme ouvert au municipalisme étroit qui a caractérisé les deux premières années du quinquennat. De nos jours, c'est une erreur fondamentale d'affirmer, comme le faisait François Mitterrand, que l'on doit "donner du temps au temps". C'est le début de la procrastination généralisée : les adaptations douloureuses sont inutiles, puisque tout va finir par s'arranger. François Hollande a gravement sous-estimé la crise. Son parti a combattu, quand il était dans l'opposition, des réformes indispensables. Il a cru à la théorie du cycle économique de sept ans : la crise ayant émergé en 2007, la reprise devait inéluctablement se produire en 2014. Cela semble

effectivement être le cas aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne, mais parce que ces pays ont su faire les réformes nécessaires, soit avant la crise, soit depuis son irruption. L'Insee vient de publier les principaux indicateurs économiques pour 2013. Tout est mauvais dans notre bulletin de notes : l'investissement, le taux de marge des entreprises, le poids de la dépense publique dans le PIB, les comptes extérieurs... La France n'a atteint aucun des deux principaux objectifs affichés : inverser la courbe du chômage et réduire les déficits publics. Les dernières années ont été calamiteuses : le choc fiscal très violent a déstabilisé tous les comportements et a entraîné la stagnation, sans réduire le déficit ».

LE BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

L'observatoire économique caraïbe a présenté les premiers éléments de son rapport sur le bilan économique et social pour l'année 2013 intitulé **UNE ÉCONOMIE ET UNE SOCIÉTÉ DANS LE DOUTE** . Il profite pour exposer ses perspectives pour l'année 2014.

2013 n'a pas pas bouleversé l'économie et la société guadeloupéennes qui restent une économie d'importation et une société assistée. Les ressources que consomment les guadeloupéens sont encore pour l'essentiel des importations qui profitent beaucoup de la mondialisation et du taux de change élevé de l'euro. Certes la consommation a stagné . Mais, elle reste le moteur de notre croissance tout en se transformant . Les administrations tentent de consommer moins compte tenu de leurs ressources qui stagnent ou diminuent avec les politiques de réduction des dépenses publiques. Les ménages de leur côté consomment différemment et moins du fait de la stagnation des salaires et des autres revenus notamment ceux des abonnés aux minimas sociaux.

La production reste toujours le parent pauvre de l'équation économique départementale. Tout indique qu'elle a diminué mais sa composition faite quasi exclusivement de services marchands commerciaux n'a pas changé .

Les investissements et les exportations ont peu évolué en chiffre absolu mais aussi dans leur composition . Ce sont toujours les services touristiques qui constituent la prestation la plus exportée

mais en quantité nettement insuffisante. Quand aux investissements, ils sont nettement insuffisants pour entraîner la croissance.

En 2013 les déséquilibres traditionnels dont restés toujours aussi solides : emploi avec un chômage élevé qui augmente, échanges extérieurs , financement des dépenses publiques.

Un dernier point mérite une attention particulière : il s'agit de l'évolution des prix. En 2013 les prix restent stables. Les signes de déflation se multiplient .

En 2014 , rien n'indique que l'on va assister à un changement.

CULTURE

LES DIX ROMANS HAÏTIENS QU'IL FAUT LIRE

1- Compère général soleil, Jacques Stephen Alexis

Un classique parmi les classiques. Une œuvre qui se contient. Hilarion Hilarius souffre, sans ironie, de « mal caduc ». Il vole. Tombe en prison. Et devient communiste. Une belle histoire d'amour entre Hilarion et Claire-Heureuse, écrite avec ce style merveilleusement réaliste qu'on reconnaît à Jacques Stephen Alexis.

2- Gouverneurs de la rosée, Jacques Roumain

Voilà un roman incontournable. Impérissable. Chef-d'œuvre de la littérature mondiale, traduit en plus d'une vingtaine de langues et réédité régulièrement. Manuel, tel un messie, revient de Cuba réconcilier deux familles à Fonds-Rouge, divisées depuis plusieurs décennies. Si la source qu'il découvre est symbole de vie, elle sera également symbole de partage et de vivre-ensemble. Un roman paysan dont l'urbanisation de l'espace littéraire haïtien n'a su ternir la fraîcheur.

3- Les Rapaces, Marie Vieux-Chauvet

Ne cherchez pas Marie Vieux-Chauvet là où vous l'attendez. Si sa

trilogie « Amour, Colère et Folie » a pu faire scandale dès 1968, il n'en demeure pas moins que *Les Rapaces*, publié à titre posthume en 1986, soit un chef-d'œuvre remarquable. Petit livre d'une centaine de pages, *Les Rapaces* met en scène, dans une structure trilogique (qui est chère à l'auteure), les misérables, les pauvres gens des bas quartiers sous un régime totalitaire dont la première partie vient de se terminer avec la mort du « vieux tyran », François Duvalier.

4- Bamboola Bamboche, Jean-Claude Charles

Personne ne vous dira le contraire, vous allez avoir du mal à finir ce livre. Non pas parce qu'il est difficile à lire, mais tellement fluide qu'on sent l'envie de le lire goutte par goutte, par petites gorgées. Un de ces livres qui laissent impuissante la critique littéraire. Un roman à la « chérie je t'aime et tu t'démerdes ».

5- Possédés de la pleine lune, Jean-Claude Fignolé

Les « Jean-Claude » se suivent et se ressemblent, comme les « Jacques ». Jean-Claude Fignolé, sans doute le plus grand écrivain haïtien vivant aujourd'hui, est l'auteur de ce livre merveilleux, qui raconte l'histoire d'Agénor et son combat avec un poisson, mais aussi de tout le village des Abricots. Un roman difficile à lire, mais qui finit par emplir la tête de belles images.

6- Thérèse en mille morceaux, Lyonel Trouillot.

Ceci est un excellent roman. Comme son auteur n'en fait plus. Lyonel Trouillot ne connaît certes pas d'histoires rocamboliques à la Gary Victor, mais il a l'avantage sur celui-ci qu'il sait écrire. Roman de la quête d'identité, du dédoublement et de toutes les beautés narratives, *Thérèse en mille morceaux* est un livre à lire d'une traite, sans pause-café.

7- Fado, Kettly Mars

Voilà un roman qui ressemble au précédent dans la construction du personnage. Anaïse-Frida, femme divorcée le jour et putain audacieuse la nuit, passe sa vie entre son appartement, à coucher avec son ancien mari, et le bordel de Bony. Mais une chose les unit : la voix de la chanteuse portugaise Amalia Rodriguez. Un livre

merveilleux. Sans doute le chef-d'œuvre de Kettly Mars.

8- La couleur de l'aube, Yanick Lahens

La couleur de l'aube est un roman bouleversant. Diablement bien écrit. Yanick Lahens donne la parole à deux sœurs qui attendent leur frère Fignolé par temps d'assassinat et de zéro-tolérance. Deux filles-femmes qui s'appuient sur leur mère, leur « démanbré », et qui disent clairement « tant que mère est en vie, la fin du monde n'aura pas lieu ».

9- Le sexe mythique, Nadine Magloire

Un livre sans poésie, certes. Immoral pour certains, franchement dérangeant pour d'autres. Nadine Magloire n'a jamais été bien reçue dans son pays. Mais ce roman a le mérite d'être le premier roman haïtien écrit par une femme qui soit allé aussi loin dans la description érotique. Une femme qui vit sa liberté, qui la chante et surtout qui dit son corps dans une saison de dictature prude et machiste au cours de laquelle les poètes parlent par signes et n'osent même pas « rire dans le noir ». Un petit roman de 86 pages qui ne nous laisse pas du tout froid.

10- L'énigme du retour, Dany Laferrière.

Ce roman est un très beau livre. Mais ce n'est pas le chef-d'œuvre de la littérature haïtienne, malgré le Médicis de 2009. C'est un roman à-prendre-ou-à-laisser. Un livre qu'on lit en se demandant : « mais qu'est-ce qu'il raconte celui-là ? » et que finalement on découvre qu'on n'a pas besoin de grand-chose pour faire un chef-d'œuvre. Il suffit de sauter dans le premier vol qui emmène au pays natal et d'écrire dans son calepin tout ce qui bouge autour de soi.

ÉCONOMIE , SOCIAL , SCIENCES, TECHNOLOGIE

LE POUVOIR D'ACHAT DES FONCTIONNAIRES A BAISSÉ EN 2012

Alors que le gouvernement français s'apprête à prolonger jusqu'en 2017 le gel des salaires des fonctionnaires, ceux-ci en sentent déjà les effets sur leur pouvoir d'achat : à cause de l'inflation, les

salaires ont baissé entre 2011 et 2012, en euros constants, dans les trois versants de la fonction publique, selon les premiers résultats de l'enquête Insee sur les salaires des fonctionnaires, publiée mercredi 16 avril dernier. Si les salaires nets dans la fonction publique territoriale (FPT) augmentent, en euros courants, d'1,4 % sur la période, ils baissent néanmoins de 0,5 % en euros constants, c'est-à-dire si l'on tient compte de la hausse des prix à la consommation (y compris tabac), qui a été de 2 % en 2012. Chez les agents territoriaux, le salaire moyen brut était en 2012 de 2200 euros, le net de 1850. Le salaire net a évolué « de façon moins dynamique que le salaire brut », relève l'Insee, notamment à cause de l'augmentation de l'assiette de la CSG et de la CRDS, ainsi que l'augmentation du taux de cotisation pour la pension civile des titulaires. Toutefois, pour les deux tiers des agents de la fonction publique qui ont travaillé les deux années 2011 et 2012 chez le même employeur, avec le même temps de travail, les salaires sont en légère hausse : dans la FPT, + 2,4 % en euros courants, et + 0,4 % en euros constants. Rappelons que le point d'indice, qui sert de base au calcul du traitement des fonctionnaires, n'est plus réévalué en fonction de l'inflation depuis 2010. Le 16 avril, le Premier ministre Manuel Valls a annoncé que ce gel du point d'indice serait prolongé jusqu'en 2017 .

DERNIERS JOURS POUR LE VOTE DES TAUX DES IMPÔTS

En raison des élections, les conseils municipaux et communautaires ont, cette année, jusqu'au 30 avril pour adopter les taux des impositions directes locales et les transmettre aux services préfectoraux. Les départements et les régions n'ont pas bénéficié de report : ils devaient se plier à l'exercice au plus tard le 15 avril. C'est ce que rappelle une note d'information de la direction générale des Collectivités locales (DGCL) signée le 11 avril dernier et diffusée sur le site commun à cette direction et à la direction générale des Finances publiques (DGFIP). Cette note précise que le conseil municipal nouvellement élu peut revenir sur la délibération de l'équipe municipale précédente fixant les taux de fiscalité pour 2014, même si celle-ci est intervenue il y a seulement un mois ou deux. La nouvelle délibération doit seulement intervenir le 30 avril au plus tard "selon les mêmes formes que la première" et "ne doit pas être entachée d'aucune autre illégalité par ailleurs". Le document précise encore les modifications apportées par les lois de finances publiées fin 2013. Les fascicules sur les règles de vote des

taux de fiscalité directe publiés il y a un an seront mis à jour afin de prendre en compte ces nouveautés. Avec cette note d'information, la DGCL publie : à titre d'exemple, un formulaire d'état de notification des bases d'imposition des taxes directes locales pour 2014 déjà rempli, un petit glossaire des notions de fiscalité locale, les taux moyens de fiscalité constatés en 2013 au niveau national. Ces chiffres servent à fixer les taux plafonds à ne pas dépasser par les collectivités.

SANTÉ

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE REPOUSSE L' APPARITION DES RIDES

Intégrer l'activité physique à son rythme de vie à d'innombrables avantages, on le sait, dont ceux de lutter contre la prise de poids et d'espérer une plus grande longévité. Selon Top Santé, d'autres avantages marginaux et parfois non négligeables sont aussi associés à une vie sportive active. L'un de ceux-là serait le retardement de l'apparition des rides lors du vieillissement, selon une nouvelle étude rapportée par le site spécialisé. Ce sont des chercheurs ontariens basés à l'Université McMaster qui ont constaté ce nouveau bénéfice, d'abord sur des souris, puis sur des humains. Lors des essais, les rongeurs à qui l'on avait confisqué leur roue d'exercice ont démontré des signes prématurés de vieillissement, contrairement à ceux qui poursuivaient leur «programme» d'exercice à roulette. On a donc voulu pousser la logique à l'homme, en analysant les effets du sport sur 29 sujets volontaires de 20 à 84 ans. Les résultats seraient particulièrement probants sur les personnes à l'aube de la quarantaine, qui affichent des mines clairement plus jeunes grâce à une vie active. «Je ne veux pas être excessif, mais les résultats sur la peau sont vraiment remarquables à voir», mentionne d'ailleurs le Dr Mark Tarnopolsky, qui dirige l'étude. D'autres recherches seront effectuées sur des groupes de sujets plus nombreux, mais les spécialistes n'ont plus besoin d'être convaincus concernant les effets du sport sur la prévention des signes du vieillissement.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

LE CYBER ESPIONNAGE DOMINÉ PAR LES ÉTATS

L'étude de Verizon "Data Breach Investigations Report" attribue 11% des cas d'espionnage informatique à des organisations criminelles organisées et 87% à des Etats. En 2013, les intrusions malveillantes motivées par l'espionnage provenaient pour 49% de Chine et d'autres pays d'Asie orientale, mais les pays d'Europe orientale, notamment russophones, ont été soupçonnés dans 21% des cas. précise l'opérateur américain Verizon Communications dans son rapport annuel "Data Breach Investigations Report". Le piratage informatique à des fins d'espionnage se développe rapidement. Des groupes comme des services officiels de certains pays d'Europe de l'Est y jouent un rôle croissant, montre l'une des plus importantes études annuelles sur le sujet. Ainsi en 2013, les intrusions malveillantes motivées par l'espionnage provenaient pour 49% de Chine et d'autres pays d'Asie orientale, mais les pays d'Europe orientale, notamment russophones, ont été soupçonnés dans 21% des cas, précise l'opérateur américain Verizon Communications dans son rapport annuel "Data Breach Investigations Report". Les tentatives d'espionnage ont triplé . Ces deux régions se classent de très loin en tête de l'échantillon étudié, dans lequel plus de la moitié des données détournées l'ont été à des victimes établies aux Etats-Unis. En revanche, dans environ 25% des cas, l'origine géographique de l'intrusion n'a pas pu être déterminée, précisent les auteurs de l'étude. Si le nombre total d'incidents identifiés comme étant des tentatives d'espionnage a triplé à 511, cela s'explique en majeure partie par le fait que le rapport sur 2013 prend en compte de nouvelles sources. Mais il reste en hausse sur la base des seules sources utilisées l'année précédente, précise Bryan Sartin, l'un des enquêteurs de Verizon. L'étude attribue 11% des cas d'espionnage informatique à des organisations criminelles organisées et 87% à des Etats. Dans certains cas, des organisations criminelles cherchaient sans doute à revendre les données détournées à des Etats ou à des concurrents des entreprises prises pour cible, explique l'étude, menée avec Intel, McAfee, Kaspersky Labs, d'autres sociétés privées et des

administrations publiques."Nous assistons à un début de rapprochement entre le crime organisé classique et l'espionnage", résume Bryan Sartin, selon lequel cette tendance devrait se poursuivre.

VERS LA FIN DE LA PROPAGANDE DES USA **par Thierry Meyssan DU RÉSEAU VOLTAIRE**

L'Empire anglo-saxon est basé depuis un siècle sur la propagande. Elle est parvenue à nous convaincre que les États-Unis sont « le pays de la liberté » et qu'ils ne livrent de guerres que pour défendre leurs idéaux. Mais la crise actuelle à propos de l'Ukraine vient de changer les règles du jeu : désormais Washington et ses alliés ne sont plus les seuls locuteurs. Leurs mensonges sont ouvertement contestés par le gouvernement et les médias d'un autre grand État, la Russie. À l'heure des satellites et de l'Internet, la propagande anglo-saxonne ne fonctionne plus. Barack Obama parle bien. En réalité, le président Obama n'écrit pas lui-même ses textes et passe ses journées à lire sur des prompts des discours écrits pour lui. Pendant ce temps, d'autres gouvernent à sa place. Depuis toujours les gouvernants tentent de convaincre de la justesse de leurs actes, car jamais les foules ne suivent les hommes qu'elles savent mauvais. Le XX^{ème} siècle a été le théâtre de méthodes nouvelles de propagation d'idées qui ne s'encombraient pas de la vérité. Les Occidentaux font remonter la propagande moderne au ministre nazi Joseph Goebbels. C'est une manière de faire oublier que l'art de fausser la perception des choses fut développé auparavant par les Anglo-Saxons. En 1916, le Royaume-Uni créa la Wellington House à Londres, suivie par la Crewe House. Simultanément, les États-Unis créèrent le Committee on Public Information (CPI). Considérant que la Première Guerre mondiale opposait des masses et non plus des armées, ces organismes tentèrent d'intoxiquer leur propre population tout autant que celles de leurs alliés et que celles de leurs ennemis. La propagande moderne commence avec la publication à Londres du rapport Bryce sur les crimes de guerre allemands, qui fut traduit en trente langues. Selon ce document, l'armée allemande avait violé des milliers de femmes en Belgique, les armées britanniques luttaient donc contre la barbarie. On découvrit à la fin de la Première Guerre mondiale que l'ensemble du rapport était une supercherie, faite de faux témoignages avec l'aide de journalistes. De son côté, aux États-Unis, George Creel inventa un mythe selon

lequel la Guerre mondiale était une croisade des démocraties pour une paix réalisant les droits de l'humanité. Les historiens ont montré que la Première Guerre mondiale répondait à des causes autant immédiates que profondes, la plus importante étant la compétition entre grandes puissances pour étendre leur empires coloniaux. Les bureaux britanniques et états-unien étaient des organismes secrets, travaillant pour le compte de leurs États. À la différence de la propagande léniniste, qui ambitionnait de « révéler la vérité » aux masses ignorantes, les Anglo-Saxons cherchaient à les tromper pour les manipuler. Et pour cela, les organismes étatiques anglo-saxons devaient se cacher et usurper de fausses identités. Après la disparition de l'Union soviétique, les États-Unis ont négligé la propagande et lui ont préféré les Relations publiques. Il ne s'agissait plus de mentir, mais de tenir la main des journalistes pour qu'ils ne voient que ce qu'on leur montre. Durant la guerre du Kosovo, l'Otan fit appel à Alastair Campbell, un conseiller du Premier ministre britannique, pour raconter à la presse une histoire édifiante par jour. Pendant que les journalistes la reproduisaient, l'Alliance pouvait bombarder « en paix ». Le story telling visait moins à mentir qu'à détourner l'attention. Cependant, le story telling est revenu en force avec le 11-Septembre : il s'agissait de concentrer l'attention du public sur les attentats de New York et de Washington pour qu'il ne perçoive pas le coup d'État militaire organisé ce jour-là : transfert des pouvoirs exécutifs du président Bush à une entité militaire secrète et placement en résidence surveillée de tous les parlementaires. Cette intoxication fut notamment l'œuvre de Benjamin Rhodes, aujourd'hui conseiller de Barack Obama. Au cours des années suivantes, la Maison-Blanche installa un système d'intoxication avec ses principaux alliés (Royaume-Uni, Canada, Australie et bien sûr Israël). Chaque jour ces quatre gouvernements recevaient des instructions, voire des discours pré-écrits, du Bureau des médias globaux pour justifier la guerre en Irak ou calomnier l'Iran . Pour diffuser rapidement ses mensonges, Washington s'appuyait, depuis 1989, sur CNN. Avec le temps, les États-Unis créèrent un cartel de chaînes d'information satellitaires (Al-Arabiya, Al-Jazeera, BBC, CNN, France 24, Sky). En 2011, lors du bombardement de Tripoli, l'Otan parvint par surprise à convaincre les Libyens qu'ils avaient perdu la guerre et qu'il était inutile de résister encore. Mais en 2012, l'Otan a échoué à reproduire ce modèle et à convaincre les Syriens que leur gouvernement allait inévitablement tomber. Cette tactique a failli parce que les Syriens ont eu connaissance de la manipulation

effectuée par les chaînes de télévision internationales en Libye et ont pu s'y préparer [2]. Et cet échec marque la fin de l'hégémonie de ce cartel de « l'information ». La crise actuelle entre Washington et Moscou à propos de l'Ukraine a contraint l'administration Obama à revoir son système. En effet, désormais Washington n'est plus seul à parler, il doit contredire le gouvernement et les médias russes, accessibles partout dans le monde via les satellites et Internet. Le secrétaire d'État John Kerry a donc désigné un nouvel adjoint pour la propagande, en la personne de l'ancien rédacteur en chef de Time Magazine, Richard Stengel [3]. Avant même de prêter serment, le 15 avril, il occupait déjà sa fonction et, dès le 5 mars, envoyait aux principaux médias atlantistes une « fiche documentaire » sur les « 10 contre-vérités » que Vladimir Poutine aurait énoncées sur l'Ukraine [4]. Il récidivait le 13 avril avec une seconde fiche présentant « 10 autres contre-vérités » . Ce qui frappe en lisant cette prose, c'est son ineptie. Elle vise à valider l'histoire officielle d'une révolution à Kiev et à discréditer le discours russe sur la présence de nazis dans le nouveau gouvernement. Or, on sait aujourd'hui qu'en fait de révolution, il s'agissait bien d'un coup d'État fomenté par l'Otan et mis en œuvre par la Pologne et Israël en mixant des recettes des « révolutions colorées » et des « printemps arabes » [6]. Les journalistes qui ont reçu ces fiches et les ont relayées connaissent parfaitement les enregistrements de conversations téléphoniques de l'assistante du secrétaire d'État Victoria Nuland, sur la manière dont Washington allait changer le régime au détriment de l'Union européenne, et du ministre estonien des Affaires étrangères, Urmas Paets, sur la véritable identité des snipers de la place Maidan. En outre, ils ont pris connaissance ultérieurement des révélations de l'hebdomadaire polonais Nie sur la formation deux mois avant le début des événements des émeutiers nazis à l'Académie de police polonaise. Quant à nier la présence de nazis au sein du nouveau gouvernement ukrainien, cela revient à clamer que la nuit est lumineuse. Il n'est pas nécessaire de se rendre à Kiev, il suffit de lire les écrits des ministres actuels ou d'écouter leurs propos pour le constater . En définitive, si ces argumentaires permettent de donner l'illusion d'un consensus des grands médias atlantistes, ils n'ont aucune chance de convaincre des citoyens curieux. Au contraire, il est si facile avec Internet de découvrir la supercherie que ce type de manipulation ne pourra qu'entamer un peu plus la crédibilité de Washington. L'unanimité des médias atlantistes le 11-Septembre a permis de convaincre l'opinion publique internationale, mais le travail réalisé

par des très nombreux journalistes et citoyens, dont j'ai été le précurseur, a montré l'impossibilité matérielle de la version officielle. Treize ans plus tard, des centaines de millions de personnes ont pris conscience de ces mensonges. Ce processus ne pourra que se développer avec le nouveau dispositif de propagande états-unien. En définitive, tous ceux qui relayent les argumentaires de la Maison-Blanche, notamment les gouvernements et les médias de l'Otan, détruisent eux-mêmes leur crédibilité. Barack Obama et Benjamin Rhodes, John Kerry et Richard Stengel n'agissent qu'à court terme. Leur propagande ne convainc les masses que quelques semaines et contribue à les révolter lorsqu'elles comprennent la manipulation. Involontairement, ils sapent la crédibilité des institutions des États de l'Otan qui les relayent consciemment. Ils ont oublié que la propagande du XXème siècle ne pouvait réussir que parce que le monde était divisé en blocs qui ne communiquaient pas entre eux, et que son principe monolithique est incompatible avec les nouveaux moyens de communication. La crise en Ukraine n'est pas terminée, mais elle a déjà profondément changé le monde : en contredisant en public le président des États-Unis, Vladimir Poutine a franchi un pas qui empêche désormais le succès de la propagande états-unienne.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

LA SEMAINE DE LA DIASPORA HAÏTIENNE

La semaine de la diaspora haïtienne qui se tiendra du 21 au 26 avril se fera autour du thème « Pour l'intégration et la participation active de la diaspora ». Les célébrations mettront à l'honneur la diaspora haïtienne, estimée à 4 millions de personnes à travers le monde vivant à l'étranger. D'après lui, la diaspora haïtienne constitue une richesse pour Haïti, tout en étant très active dans les pays d'accueil tant sur le plan économique que sur le plan social et politique. Ne cachant pas sa vision, le ministre croit que c'est une prérogative de rapprocher les Haïtiens du terroir et ceux de la diaspora en une seule et même famille, souhaitant que les compatriotes de l'extérieur soient vus non pas comme des observateurs, mais comme des acteurs dans les affaires du pays. « Avec l'appui sans équivoque de l'administration Martelly/Lamothe, ce ministère est une porte ouverte permettant à cette diaspora de participer à l'épanouissement de notre terre natale par le

développement des technologies de l'information, la prestation de sécurité alimentaire, l'enseignement, les soins de santé et la mise en œuvre de politiques environnementales adéquates. Il nous faut une intégration réelle de la diaspora pour une Haïti verte», dit le titulaire du MHAVE.

UKRAINE

600 SOLDATS AMÉRICAINS EN POLOGNE

Washington a annoncé mardi déployer pour des exercices en Pologne et dans les pays Baltes 600 soldats, un geste destiné à montrer son engagement à ses alliés de l'Otan dans un contexte de tension avec la Russie sur l'Ukraine. Une compagnie de 150 hommes de la 173e brigade aéroportée de l'armée américaine, basée en Italie, doit arriver mercredi en Pologne, et environ 450 hommes sont attendus dans les prochains jours en Estonie, en Lettonie et en Lituanie, pour des exercices "qui doivent avoir lieu au cours des prochains mois et au-delà", a déclaré lors d'une conférence de presse le contre-amiral John Kirby, porte-parole du Pentagone. "Depuis l'agression russe en Ukraine, nous étudions tous les moyens possibles pour rassurer nos alliés et nos partenaires", a-t-il ajouté. Ce geste "est l'expression concrète des obligations qui nous lient en matière de sécurité en Europe", a encore souligné le contre-amiral Kirby. "C'est un message adressé à Moscou". Ce déploiement doit durer un mois, à l'issue duquel les troupes seront remplacées par d'autres forces de l'US Army. "Combien de temps cela va durer? Je ne peux pas vous donner de dates ou de délais précis. Mais nous examinons la possibilité d'essayer de garder cette présence par rotation tout au long de l'année", a-t-il indiqué. Le porte-parole n'a pas non plus exclu que ces exercices ou entraînements militaires puissent être étendus à d'autres pays membres de l'Otan dans la région. Cet éventail de mesures est destiné à rassurer les alliés de Washington en Europe de l'Est, inquiets de l'intervention russe en Ukraine. Depuis le début de la crise en Ukraine, le Pentagone a ainsi envoyé 12 avions F-16 en Pologne. Le porte-parole du Pentagone a précisé qu'il s'agissait d'opérations "bilatérales" de la part des Etats-Unis et non d'exercices de l'Otan, notant cependant qu'il n'y avait eu aucune réticence exprimée de la part d'autres membres de l'Alliance. Peu après cette annonce de Washington, le ministre letton des Affaires

étrangères Edgars Rinkevics a salué sur son compte Twitter ce déploiement de soldats, y voyant "un important signe de solidarité de l'Otan". Le vice-président américain Joe Biden, en visite à Kiev, a mis en garde la Russie mardi contre "l'isolement" qui la menace si elle continue de vouloir "démembrer" l'Ukraine en soutenant les insurgés séparatistes dans l'Est.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

L'hésitation domine ce matin en Asie, malgré la progression hier soir à Wall Street, où le S&P500 a désormais repris plus de 3% en 5 séances, et approche de son record historique du 2 avril dernier. A Tokyo, l'indice Nikkei cède 0,65% peu avant la clôture, après un début de séance en légère sous l'effet d'un reflux du yen. De son côté, la Bourse de Hong Kong recule de 0,3% en séance, tandis que le Shanghai Composite cède 0,2%, après avoir déjà reculé de 1,5% hier. Les autres marchés de la région s'inscrivent toutefois en légère hausse : Taiwan avance de 0,2% Séoul monte de 0,1%, Sydney et Singapour gagnent 0,4% et Bombay (indice BSE Sensex) avance de 0,1%. La santé de l'économie chinoise ainsi que la situation chaotique en Ukraine continuent d'empêcher les investisseurs de prendre des initiatives, malgré des signes positifs en provenance de l'économie américaine et de la Fed la semaine dernière. En provenance de Chine, les marchés attendent demain la publication de l'étude préliminaire de Markit/HSBC sur l'activité manufacturière en Chine. Le consensus des économistes sur ce "Flash PMI" vise une légère amélioration de l'indice, à 48,3 en avril contre 48 en mars, mais il resterait toujours en zone de contraction de l'activité (en dessous de 50).

ÉTATS UNIS

Wall Street a poursuivi sa progression ce mardi. Le Nasdaq et le S&P500 signe ainsi leur 6ème séance consécutive dans le vert! Les fusions et acquisitions, qui avaient déjà soutenu hier la cote américaine, sont resté d'actualité ce jour, avec en particulier un secteur pharmaceutique en pleine effervescence (OPA de Valeant

sur Allergan et transaction Novartis / GlaxoSmithKline). Hier, les spéculations autour d'un intérêt de Pfizer avaient fait déjà flamber AstraZeneca. Par ailleurs, les résultats trimestriels dévoilés ce jour sont plutôt solides dans l'ensemble. Le DJIA a gagné actuellement 0,40% à 16.514 pts, alors que le Nasdaq a avancé de 0,97% à 4.161 pts. Le S&P500 s'est adjugé 0,41% à 1.880 pts. L'indice FHFA (Federal Housing Finance Agency) des prix de l'immobilier américain pour le mois de février a grimpé de 0,6% en comparaison du mois antérieur, contre +0,5% de consensus et +0,5% un mois avant.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en nette hausse mardi après le long week-end de Pâques, emmenées par les pharmaceutiques au centre d'un vaste mouvement de fusions-acquisitions. À Paris, le CAC 40 a ajouté 1,18% (52,40 points) aux 1,51% gagnés la semaine dernière, terminant à 4.484,21 points, non loin de son plus haut du jour. Le Dax allemand a bondi de 2,02% à 9.600,09 points, le SMI suisse a pris 1,03% et le Footsie britannique 0,85%. Milan et Madrid n'ont pas été en reste avec des gains de respectivement 1,49% et 1,41%. Les indices ont accentué leurs gains l'après-midi dans le sillage de Wall Street et en réaction à l'annonce par la Commission européenne d'une hausse plus forte que prévu de la confiance du consommateur dans la zone euro en avril. Les pharmaceutiques ont tenu le haut de l'affiche avec une hausse de 3,04% de leur indice sectoriel, sous l'impulsion d'AstraZeneca qui a gagné 4,72% sur l'intérêt supposé de l'américain Pfizer.

CHANGE

L'euro montait un peu face au dollar mardi en fin d'échanges new-yorkais, dans un marché peu animé en l'absence d'indicateur majeur de nature à stimuler des investisseurs revenant progressivement d'un week-end prolongé. Vers 21H00 GMT, l'euro valait 1,3804 dollar contre 1,3793 dollar lundi vers 21H00 GMT. La monnaie européenne progressait légèrement face au yen, à 141,65 yens contre 141,50 yens lundi soir. Le dollar était aussi quasi stable face à la devise japonaise, à 102,60 yens contre 102,58 yens la veille. Vers 21H00 GMT, la livre britannique progressait face à l'euro, à 82,05 pence pour un euro, comme face au billet vert, à 1,6824 dollar pour une livre. La devise suisse baissait un peu face à

l'euro, à 1,2217 franc suisse pour un euro, et se stabilisait face au billet vert, à 0,8850 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a fini à 6,2370 yuans pour un dollar, son niveau le plus faible en clôture en 14 mois, contre 6,2276 yuans la veille. L'once d'or a terminé à 1.286,75 dollars au fixing du soir - avant de tomber vers 15H35 GMT à 1.275,95 dollars, son niveau le plus faible en deux mois et demi - contre 1.299 dollars jeudi.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole coté à New York ont nettement chuté mardi, victimes de l'anticipation d'une nouvelle hausse des stocks de brut aux Etats-Unis et de mouvements techniques, qui reléguèrent au second plan la crise ukrainienne. Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en mai a cédé 2,24 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex) pour s'établir à 102,13 dollars. C'était le dernier jour de cotation de ce contrat, ce qui a participé en partie au recul de son cours, selon Robert Yawger de Mizuho Securities USA. Mais le marché s'est surtout montré très prudent avec le rapport sur les réserves (de produits pétroliers aux Etats-Unis) mercredi, a-t-il noté. Selon les analystes interrogés par l'agence Dow Jones Newswire, les stocks de brut sont attendus en hausse de 2,4 millions de barils. Ils avaient déjà atteint 394,1 millions de barils à la fin de la semaine achevée le 11 avril, soit très près des 397,6 millions de barils enregistrés en mai 2013. Il s'agissait alors d'un sommet depuis le début de la publication des statistiques hebdomadaires du département américain de l'Energie en 1982 et d'un record depuis 1931 selon des données mensuelles. Au vu de ce qui s'est passé la semaine dernière, quand les stocks ont finalement bondi de 10 millions de barils alors que les analystes anticipaient une hausse de seulement 1,5 million, dépasser ce record est une possibilité, a souligné Robert Yawger. Or cette abondance d'or noir aux Etats-Unis a tendance à peser sur le prix du WTI.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, PATRIMOINE, DROIT

LE DROIT D'ALERTE EN MATIÈRE SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTAL

La loi n°2013-316 du 16 avril 2013 et le décret n°2014-324 du 11 mars 2014 ont instauré un droit d'alerte en faveur des salariés et des représentants du personnel au CHSCT, en cas de mise en œuvre ou d'utilisation de produits ou procédés de fabrication faisant peser un risque grave sur la santé publique ou l'environnement.

Objet du droit d'alerte

Selon l'article L. 4133-1 du Code du travail, le travailleur alerte immédiatement l'employeur s'il estime, de bonne foi, que les produits ou procédés de fabrication utilisés ou mis en œuvre par l'établissement font peser un risque grave sur la santé publique ou l'environnement. La notion de « travailleur » est plus large que celle de « salarié » et vise notamment les intérimaires présents dans les locaux de l'entreprise utilisatrice. Le droit d'alerte est d'application générale et concerne toutes les entreprises ou établissements, quel que soit leur effectif. La loi du 16 avril 2013 a également prévu, de logiquement, que l'alerte pouvait être lancée par un membre du CHSCT. L'article L. 4133-2 du Code du travail dispose, à cet égard, que le représentant du personnel au CHSCT qui constate, notamment par l'intermédiaire d'un travailleur, qu'il existe un risque grave pour la santé publique ou l'environnement en alerte immédiatement l'employeur. Le travailleur qui lance une alerte bénéficie de la protection prévue à l'article L. 1351-1 du Code de la santé publique. Ce nouveau texte prévoit qu'aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement ou de l'accès à un stage ou à une période de formation professionnelle, ni être sanctionnée ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire pour avoir relaté ou témoigné, de bonne foi, soit à son employeur, soit aux autorités judiciaires ou administratives de faits relatifs à un risque grave pour la santé publique ou l'environnement dont elle aurait eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions. Inversement, toute personne qui lance une alerte de mauvaise foi ou avec l'intention de nuire ou avec la connaissance au moins partielle de l'inexactitude des faits rendus publics ou diffusés est punie des peines prévues pour la dénonciation calomnieuse, soit 5 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende (art. 12 de la Loi).

Formalisation de l'alerte

Afin de rendre effectif le droit d'alerte, le décret du 11 mars 2014 (ci-après « le Décret ») a fixé les modalités de notification de l'alerte à l'employeur. Selon l'article D. 4133-1, créé par le Décret, l'alerte du travailleur doit être consignée sur un registre spécial aux pages numérotées. L'alerte doit être datée, signée et mentionner : Les produits ou procédés de fabrication utilisés ou mis en œuvre par l'établissement dont le travailleur estime de bonne foi qu'ils présentent un risque grave pour la santé publique ou l'environnement ; le cas échéant, les conséquences potentielles pour la santé publique ou l'environnement ; Toute autre information utile à l'appréciation de l'alerte consignée. Ces informations doivent être soigneusement reportées sur le registre car elles permettent notamment d'apprécier la bonne foi du salarié. Si l'alerte émane d'un représentant du personnel au CHSCT, elle doit être consignée sur le registre spécial et mentionner les mêmes informations (C. trav. D. 4133-2). Le registre est tenu en permanence à la disposition des représentants du personnel au CHSCT (C. trav. D. 4133-3). Depuis le 1er avril 2014, toutes les entreprises ou établissements doivent se munir d'un registre spécial des alertes.

Suites du droit d'alerte

En cas d'alerte lancée par un travailleur, l'employeur doit informer ce dernier de la suite qu'il réserve à l'alerte (C. trav. art. L. 4133-1). Lorsque l'alerte émane d'un représentant du personnel au CHSCT, l'employeur doit examiner la situation conjointement avec celui-ci et l'informer de la suite réservée à l'alerte (C. trav. art. L. 4133-2). Dans les deux cas, l'employeur doit prendre les mesures permettant de restaurer une situation compromise en matière sanitaire et environnementale. En effet, en cas de divergence sur le bien-fondé de l'alerte ou en l'absence de suite de la part de l'employeur dans le délai d'un mois, le travailleur ou le représentant du personnel au CHSCT a la faculté de saisir le préfet (C. trav. art. L. 4133-3). Enfin, l'employeur doit informer le CHSCT des alertes, de leurs suites ainsi que des saisines éventuelles du préfet en cas de divergence (C. trav. art. L. 4133-4). NB. Depuis la Loi, le CHSCT doit être réuni en cas d'événement grave lié à l'activité de l'établissement ayant porté atteinte ou ayant pu porter atteinte à la santé publique ou à l'environnement. Cette réunion du CHSCT

s'impose, qu'une alerte ait été lancée ou non.

Information des salariés

En amont d'une éventuelle procédure d'alerte, la Loi a imposé à l'employeur de former les salariés sur les risques sanitaires et environnementaux. Ainsi, l'employeur doit désormais organiser et dispenser une information des travailleurs sur les risques que peuvent faire peser sur la santé publique ou l'environnement les produits ou procédés de fabrication utilisés ou mis en œuvre par l'établissement ainsi que sur les mesures prises pour y remédier (C. trav. art. L. 4141-1, al. 2).

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD

TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est différent.

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers augmente de 0,69 % sur un an. Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers atteint 124,83. Sur un an, il augmente de 0,69 %.

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

L'indice du coût de la construction (ICC) s'établit à 1 615 au quatrième trimestre 2013 après 1 612 au trimestre précédent. En glissement annuel, l'ICC diminue (-1,46 %).

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

Un avis publié au Journal officiel du 6 avril 2014 précise que l'indice des loyers commerciaux (ILC) du quatrième trimestre 2013, calculé sur une référence 100 au premier trimestre de 2008, atteint 108,46.

POPULATION

POPULATION 2011: 404 635 habitants

OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 (**4895** ménage et **3572** administration)

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

PRIX

FÉVRIER 2014 : 0,8 % % sur un mois ; 0,5 % sur un an.

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) en février 2014:68 810 (+0,5% sur un mois et 3,4 % sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en février 2014 : 1210 (- 3,9 % sur trois mois).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49 800 (dont 8,500 industrie , 7,500 construction, 33,800 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

AGENDA DU MOIS D 'AVRIL 2014

- Déclaration et paiement de la TVA correspondant aux opérations de mars 2014 et, éventuellement, demande de remboursement du

23 LA NATION N° 1023/ MARDI 22 AVRIL 2014

crédit de TVA au titre du mois de mars 2014.

AVRIL 01

- Entreprises de 20 salariés et plus : déclaration annuelle d'emploi des travailleurs handicapés, et éventuellement, paiement de la contribution à l'Agefiph.

AVRIL 05

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés au plus tard le 28 février 2014.
- Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.
- Professionnels libéraux : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.

AVRIL 08

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : relevé des contrats de travail conclus ou résiliés en février 2014 à transmettre à la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES).

AVRIL 12

- Assujettis à la TVA réalisant des opérations intracommunautaires : dépôt auprès des douanes de la déclaration d'échanges de biens et de la déclaration européenne des services pour les opérations intervenues en février 2014.

AVRIL 15

- Entreprises dont l'effectif est supérieur à 9 et inférieur à 50 salariés, et entreprises de 9 salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel des charges sociales : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014.
- Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 30

novembre 2013 : paiement du solde de l'impôt sur les sociétés et de la contribution sociale ainsi que, le cas échéant, de la contribution exceptionnelle. • Employeurs assujettis à la taxe sur les salaires : paiement de la taxe sur les salaires payés en février 2014 lorsque le total des sommes dues au titre de 2013 excédait 10 000 €. • Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés : versement de l'acompte d'IS, de l'acompte de contribution sociale, le cas échéant, du versement anticipé de la contribution exceptionnelle, le cas échéant, et de la contribution sur les dividendes distribués, le cas échéant. • Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés dans les 10 premiers jours de mars 2014.

AVRIL 20

• Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande). • Professionnels libéraux: paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande).

AVRIL 25

• Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés entre le 11 et le 20 mars 2014.

AVRIL 30

• Entreprises assujetties à la participation-construction : versement de la participation de 0,45 % des salaires 2012. • Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 30 septembre 2013 : télétransmission de la déclaration annuelle des résultats et des documents annexes. • Entreprises de 10 salariés ou plus : date limite d'engagement de certaines dépenses déductibles de la participation à la formation professionnelle continue. • Établissements créés ou repris en 2013 : déclaration provisoire n°1447-C relative à la cotisation foncière des entreprises (CFE) .

LA NATION À VOTRE SERVICE